1236_CCIRHF_BUREAUX AMIENS_DCE



Cahier des clauses techniques particulières
Lot 4 – Aménagement intérieur
DCE B du 09/06/2026

DCE

Sommaire

Lot 04 | Aménagement intérieur 2

4.0 – 2

4.0.1 – Notes importantes et coordonnées des intervenants 2

4.1 – Plâtrerie 3

4.1.1 – Contre cloisons avec montants et plaques de plâtre d'isolation 3

4.1.2 – Contre cloisons avec montants et plaques de plâtre 3

4.1.3 – Habillage en plaque de plâtre BA13 4

4.1.4 – Cloison en plaque de plâtre 98/48 4

4.1.5 – Gaine technique 5

4.1.6 – Encoffrement structure métallique 5

4.2 – Plafond 6

4.2.1 – Isolation en laine de verre 6

4.2.2 – Isolation thermique sous dalle 6

4.2.3 – Faux plafond démontable en dalles acoustiques 600x600mm 6

4.2.4 – Faux plafond démontable en dalles hygiènes 600x600mm 7

4.2.5 – Jouées verticales de faux plafond en plâtre 8

4.2.6 – Plafond plâtre continu 8

4.2.7 – Plafond plâtre coupe feu 1H 8

4.3 – Menuiseries intérieures 8

4.3.1 – Bloc-porte 1 vantail battant, de dimensions 0.73x2.04 m 8

4.3.2 – Bloc-porte 1 vantail battant, de dimensions 0.83x2.04 m 9

4.3.3 – Bloc-porte 1 vantail battant, de dimensions 0.93x2.04 m 11

4.3.4 – Bloc-porte 1 vantail battant coupe feu 1/2H 12

4.3.4.1 – Lx h : 73 x 204cm 13

4.3.4.2 – Lx h : 83 x 204cm 13

4.3.4.3 – Lx h : 93 x 204cm 13

4.3.5 – Aménagement de placard 13

4.3.6 – Plinthe bois 13

4.3.7 – Tablettes de menuiseries 14

4.3.8 – Portes de placard 2 vantaux battants 14

4.3.9 – Organigramme des clés et sujétions de serrures 14

Lot 04 | Aménagement intérieur

4.0 –

4.0.1 – Notes importantes et coordonnées des intervenants

Les travaux seront à effectuer dans les contraintes spécifiques suivantes :

sans perturber outre mesure le fonctionnement des avoisinants (nuisances diverses dont sonores, circulation…),

dans le respect du planning établi,

MAÎTRISE DE L'OUVRAGE

CCI AMIENS PICARDIE HDF

6 Boulevard de Belfort

80 039 AMIENS

MAÎTRISE D'ŒUVRE

idoneis architectes ingénieurs

Agences	Contact à privilégier
Grand-Est – 6-8 rue Saint-Just – 51100 REIMS – 03 26 05 83 90	
Grand- Paris – 18 rue Albert Einstein – 77420 CHAMPS SUR MARNE – 01 60 06 04 75	
Hauts-de-France – 2 rampe Saint Marcel – 02000 LAON – 03 23 22 61 06	X
Grand-Lyon – 28 rue Juliette Récamier – 69006 LYON – 04 37 69 99 26	
Oise / Ouest – 6 avenue Général de Gaulle – 60300 SENLIS – 03 44 28 90 59	

contact@idoneis.fr www.idoneis.fr

SAS au capital de 150 000 € - RCS REIMS 403 616 030 – Ordre des Architectes S03360

CONTRÔLE TECHNIQUE

QUALICONSULT

18, allée de Maître Zaccharius, immeuble Odyssée

80 440 GLISY

COORDINATION SPS

QUALICONSULT

18, allée de Maître Zaccharius, immeuble Odyssée

80 440 GLISY

Coordonnées du site

4 rue Jean Catelas

80 000 AMIENS

4.1 – Plâtrerie

4.1.1 – Contre cloisons avec montants et plaques de plâtre d'isolation

Localisation : selon plans

Fourniture et mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant d'une contre-cloison avec plaques de plâtre simple parement sur ossature métallique, toute hauteur.

Ensemble d'épaisseur environ 118mm comprenant :

- Une ossature métallique intérieure en acier galvanisé (raidisseurs selon besoins avec répartition des montants selon hauteur),
- Une isolation thermique en laine minérale d'épaisseur 100mm et un coefficient l=0.032W/m°C.
- Un pare vapeur côté locaux chauffés.
- Un parement constitué d'une plaque de plâtre THD d'épaisseur 18mm, toute hauteur. La plaque sera composée d'un coeur en plâtre hydrofugé compris entre 2 parements cartonnés spécialement traités contre l'absorption d'eau ou d'humidité dans les pièces humides.
- Traitement des ébrasements en périphérie des ouvertures.
- Renforts au droit des équipements suspendus
- Revêtement de finition prévu : peinture acrylique ou faïence

Fixation des rails au sol et en sous-face de plancher et/ou charpente.

- Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d'accessoires, de calfeutrements (phonique, thermique, CF…), d'habillage et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

4.1.2 – Contre cloisons avec montants et plaques de plâtre

Fourniture et mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant d'une contre-cloison avec plaques de plâtre simple parement sur ossature métallique, toute hauteur.

Ensemble d'épaisseur environ 66mm comprenant :

- Une ossature métallique intérieure en acier galvanisé (raidisseurs selon besoins avec répartition des montants selon hauteur),
- Un parement constitué d'une plaque de plâtre THD d'épaisseur 18mm, toute hauteur. La plaque sera composée d'un coeur en plâtre hydrofugé compris entre 2 parements cartonnés spécialement traités contre l'absorption d'eau ou d'humidité dans les pièces humides.
- Traitement des ébrasements en périphérie des ouvertures.
- Renforts au droit des équipements suspendus
- Revêtement de finition prévu : peinture acrylique ou faïence

Fixation des rails au sol et en sous-face de plancher et/ou charpente.

- Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d'accessoires, de calfeutrements (phonique, thermique, CF…), d'habillage et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

4.1.3 – Habillage en plaque de plâtre BA13

Localisation : selon plans

Fourniture et mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant d'une contre-cloison avec plaques de plâtre simple parement sur ossature métallique, toute hauteur.

Ensemble d'épaisseur environ 54mm comprenant :

- Une ossature métallique intérieure en acier galvanisé (raidisseurs selon besoins avec répartition des montants selon hauteur),
- Un parement constitué d'une plaque de plâtre THD d'épaisseur 18mm, toute hauteur. La plaque sera composée d'un coeur en plâtre hydrofugé compris entre 2 parements cartonnés spécialement traités contre l'absorption d'eau ou d'humidité dans les pièces humides.
- Traitement des ébrasements en périphérie des ouvertures.
- Renforts au droit des équipements suspendus
- Revêtement de finition prévu : peinture acrylique ou faïence

Fixation des rails au sol et en sous-face de plancher et/ou charpente.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d'accessoires, de calfeutrements (phonique, thermique, CF…), d'habillage et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.E).

4.1.4 – Cloison en plaque de plâtre 98/48

Localisation : selon plans

Cloisons de distribution avec plaques de plâtre vissées sur ossature métallique

Les plaques de plâtre à performances acoustiques renforcées BA25 sont des complexes constitués par assemblage en usine de deux plaques de plâtre de 12,5 mm d'épaisseur pour les BA25. Ces complexes ont une largeur de 900 mm.

Les caractéristiques de ces plaques de plâtre sont décrites dans les DTA des cloisons de distribution correspondantes.

Mise en œuvre conformément aux prescriptions du NF DTU 25.41 P1-1 et du DTA du fabricant :

- mise en place de l'ossature en acier galvanisé avec montants, rails et tous accessoires ;
- mise en place des huisseries de portes, huisseries fournies et amenées à pied d'œuvre par le menuisier ;
- mise en place des isolants éventuels ;
- mise en place des plaques vissées sur l'ossature .

Finition des cloisons comme suit :

- ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général .
- renforts d'angle en acier galvanisé dans les angles sortants

Cloison de type 98/48 avec 2 x 1 plaques de plâtre acoustique BA25

- Épaisseur totale de la cloison : 98 mm ;
- nombre et épaisseur des plaques par parement : 1 x 25 ;
- largeur des plaques de plâtre : 900 mm ;
- type de plaque : BA25 haute dureté ;
- ossature : M48/50 ;
- hauteur maximale : 4,60 m avec montant M48/50 ;
- résistance au feu : EI 60 ;
- isolation acoustique (avec laine minérale 45 mm) : 50 dB

4.1.5 – Gaine technique

Localisation : selon plans

Fourniture et pose selon les prescriptions du fabricant de gaines techniques verticales CF1/2h. Ensemble comprenant une ossature métallique intérieure en acier galvanisé (rails et raidisseurs selon besoins) avec interposition d'une laine minérale d'isolation acoustique d'épaisseur 45 mm (panneaux semi-rigides disposés entre les montants) et un parement double épaisseur de plaques côté extérieur de la gaine. Plaques d'épaisseur 13 mm standards haute dureté. Ces plaques de plâtre seront du type hydrofuge, dans les locaux humides. L'entrepreneur devra la mise en œuvre d'un joint étanche en pied de cloison pour s'opposer au passage de l'eau (avec soit 2 cordons mastic, soit une bande mousse imprégnée comprimée).

Type d'ossature, répartition des montants selon hauteur. Fixation des rails des cloisons au sol et au plafond dans les éléments de plancher. Revêtement de finition prévu (lot peinture) : peinture acrylique.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d'accessoires, de calfeutrements CF et phoniques, de trappe de visite PF1/4h 360 x 360 mm et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

4.1.6 – Encoffrement structure métallique

Fourniture et mise en œuvre selon les prescriptions du fabricant d'encoffrement CF1h de structures métalliques en plaques de plâtre double parement sur ossature métallique.

Encoffrement des structures métalliques de renforcement des planchers et de modifications d'ouvertures.

Ensemble d'épaisseur environ 85 mm comprenant :

- Une ossature métallique intérieure en acier galvanisé (type d'ossature et raidisseurs selon besoins avec répartition des montants selon hauteur),
- Un parement constitué de 2 plaques de plâtre résistante au feu d'épaisseur minimale 13 mm, chacune. En plus de cette précaution, un enduit adapté et bandes

papier seront mis en œuvre .

PV de performance coupe feu à transmettre n phase chantier.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d'intégration des bouches de ventilation, d'accessoires, de calfeutrements CF et phonique et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

4.2 – Plafond

4.2.1 – Isolation en laine de verre

Localisation : selon plans

Panneaux en laine de verre revêtus une face d'un voile de verre

- Isolation en rouleaux de laine de verre, posée en plafond ;
- membrane kraft parevapeur
- classement : M1 ;
- application en une couche, pose et fixation sur ossature apparente selon prescriptions du fabricant ;
- épaisseur : 200 mm ,
- coefficient lambda = 0.035W/m°C

4.2.2 – Isolation thermique sous dalle

Localisation : dalle haute R-1

Fourniture et la mise en œuvre d'un faux-plafond fixé mécaniquement en panneaux isolant composite de type Fibraroc ou équivalent.

Caractéristiques techniques :

- Panneaux composites constitués d'une âme en laine de roche et de d'un parement de laine de bois d'épaisseur 10mm face apparente minéralisé au ciment blanc
- épaisseur 50 mm
- fixation mécanique en pose rapportée sur dalle béton
- entraxe et calepinage selon CSTB
- EI 60

4.2.3 – Faux plafond démontable en dalles acoustiques 600x600mm

Localisation : selon plans

Plafond suspendu composé de dalles en laine de roche

- Fourniture et pose de plafonds suspendus en laine de roche de forte densité y compris réservations indiquées sur les plans ;
- mise en œuvre du plafond conforme à la norme au NF DTU 58.1 ;
- ossature semi apparente ;
- système d'installation : sur rails et suspentes ;
- hauteur du plénum : 80cm maximum ;
- dimensions des dalles : 600 x 600 x 20 mm ;

- bords des dalles : feuillurées. ;
- finition face apparente : lisse ;
- couleur : 9016 (RAL) ;
- traitement antifongique et antibactérien ;
- la laine minérale associée sera sans pare-vapeur ;
- réaction au feu : A2-s1d0 ;
- absorption acoustique (selon la norme ISO 354 / ISO 11654) : alpha w = 0.9 à 500 Hz, 1.0 à 1000 Hz ;
- isolation phonique latérale minimum : 22 dB ;
- marquage CE ;

Spécifications de mise en œuvre

La mise en œuvre sera exécutée conformément au NF DTU 58.1 selon les spécifications suivantes.

Fixation des suspentes

La fixation des suspentes dépendra de la nature des supports et de la charge appliquée.

Elle devra respecter les exigences de la norme NF EN 13964 .

- Fixation sur supports en béton plein devant supporter des efforts. Les chevilles, type expansion et les clous pistoscellés avec pré perçage, sont seuls admis pour supporter des efforts à l'arrachement. La cheville est déterminée en fonction des charges et sera qualifiée pour béton fissuré. Les clous pistoscellés sont admis lorsqu'ils bénéficient d'un Avis Technique ou d'un Agrément Technique Européen et d'un Document Technique d'Application ou leur équivalent. Il n'y aura pas de fixations par pistoscellement dans certains supports tels que plancher précontraint et plancher chauffant .
- Fixation sur supports en corps creux. La fixation sera réalisée à barrettes ou pitons type bascule et autres dispositifs ayant satisfait à un essai en condition réelle .

4.2.4 – Faux plafond démontable en dalles hygiènes 600x600mm

Localisation : selon plans

Fourniture et pose d'un faux plafond constitué d'une structure en acier galvanisé et de dalles 600x600 spécifiques pour locaux hygiéniques. Le plafond sera du type semi encastré, de couleur blanche, composé d'un substrat minéral à faible bio persistance et non nocif conformément à la directive 97/69/CE, d'épaisseur 15mm.

Classement au feu M1.

Le coefficient alpha sabine du faux plafond sera au minimum de 0,70 à 500 Hz.

La prestation comprend toutes les sujétions de réglages, le traitement des abouts éventuels, les trappes, renforcements et percements nécessaires aux autres corps d'état, en particulier pour la pose des luminaires, la ventilation (bouches de soufflage et reprise),… Le tout pour un parfait achèvement. Se reporter au DTU 58.1.

4.2.5 – Jouées verticales de faux plafond en plâtre

Localisation : selon plans

Fourniture et pose de jouées en plâtre classées M0.

Compris la réalisation des ossatures en bois ou en acier avec contreventement nécessaire.

Les plaques de plâtres sont parfaitement jointées pour une finition en peinture et parfaitement arasée avec les plafonds aux différentes altimétries.

Seront comprises toutes les sujétions de fixation, d'habillage des chants, d'ossatures secondaires, de formes, de raccords, de renforts et de traitement barrière CF selon besoins.

4.2.6 – Plafond plâtre continu

Localisation : selon plans

Plafond sur ossatures métalliques avec parement 1 BA13

- Nombre et épaisseur des plaques de parement : 1 x 13 ;
- type de plaque : BA13 ;
- ossature : fourrure C18/45/18 ;
- classement M0 ;
- entraxe des ossatures : 0,50 m ,
- portée maximale : 1,20 m ,
- charge par suspente : 22 daN ;

4.2.7 – Plafond plâtre coupe feu 1H

Plafond sur ossatures métalliques avec parement 2 BA13

- Nombre et épaisseur des plaques de parement : 2 x 13 ;
- ossature : fourrure C18/45/18 ;
- degré coupe feu du système : REI 60
 - entraxe des ossatures : 0,50 m ,
 - portée maximale : 1,20 m ,
 - charge par suspente : 22 daN ;

4.3 – Menuiseries intérieures

4.3.1 – Bloc-porte 1 vantail battant, de dimensions 0.73x2.04 m

A. Huisserie et fixations

- Bâti bois, sur mur / cloison de type cloisons en plaques de plâtre sur ossatures métalliques , d'épaisseur finie de 100 mm ;

B. Vantail

- Dimensions 730x2030x 45mm ;
- nombre : 1 vantail :
- porte d'accès des locaux accueillant moins de 100 personnes au sein d'un ERP :
 - réhabilitation : largeur minimale de 80 cm (largeur de passage utile minimale de 77 cm). En amélioration de la réglementation, il est demandé des portes de largeur de passage 90cm dès que possible (voir nomenclature des menuiseries)
- cadre : autre : bois exotique;
- ame : ame pleine ,
- parement : Prépeinte (à peindre par le lot PEINTURE)
- chants : feuilluré ;
- bas de porte : rainure basse pour joint balai ,

D. Articulation

- entaillage et paumelles de 130 avec pion anti-dégondage ;

E. Joints

- Joint isophonique dans huisserie,

F. Serrure

- Mortaise, têtière, trou de béquille, trou de cylindres, trou de garnitures entraxe de mm ;
- serrure mécanique de sûreté 1 point axe ;

H. Autres équipements

- béquilles et plaque en demi-lune en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabriquant)
- butoir au sol ou sur mur (implantation à voir en phase chantier),
- serrure de sûreté type canon européen (intégrable à l'organigramme du présent lot),
- bouton moleté côté intérieur
- plaque de propreté en partie basse

4.3.2 – Bloc-porte 1 vantail battant, de dimensions 0.83x2.04 m

A. Huisserie et fixations

- Bâti bois, sur mur / cloison de type cloisons en plaques de plâtre sur ossatures métalliques , d'épaisseur finie de 100 mm ;

B. Vantail

- Dimensions 830x2030x 45mm ;
- nombre : 1 vantail :
- porte d'accès des locaux accueillant moins de 100 personnes au sein d'un ERP :
 - réhabilitation : largeur minimale de 80 cm (largeur de passage utile minimale de 77 cm). En amélioration de la réglementation, il est demandé des portes de largeur de passage 90cm dès que possible (voir nomenclature des menuiseries)
- cadre : autre : bois exotique;
- ame : ame pleine ,
- parement : Prépeinte (à peindre par le lot PEINTURE)
- chants : feuilluré ;
- bas de porte : rainure basse pour joint balai ,

D. Articulation

- entaillage et paumelles de 130 avec pion anti-dégondage ;

E. Joints

- Joint isophonique dans huisserie,

F. Serrure

- Mortaise, têtière, trou de béquille, trou de cylindres, trou de garnitures entraxe de mm ;
- serrure mécanique de sûreté 1 point axe ;

H. Autres équipements

- béquilles et plaque en demi- lune en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabriquant)
- butoir au sol ou sur mur (implantation à voir en phase chantier),
- serrure de sûreté type canon européen (intégrable à l'organigramme du présent lot),
- bouton moleté côté intérieur
- plaque de propreté en partie basse

4.3.3 – Bloc-porte 1 vantail battant, de dimensions 0.93x2.04 m

A. Huisserie et fixations

- Bâti bois, sur mur / cloison de type cloisons en plaques de plâtre sur ossatures métalliques , d'épaisseur finie de 100 mm ;

B. Vantail

- Dimensions 930x2030x 45mm ;
- nombre : 1 vantail :
- porte d'accès des locaux accueillant moins de 100 personnes au sein d'un ERP :
 - réhabilitation : largeur minimale de 80 cm (largeur de passage utile minimale de 77 cm). En amélioration de la réglementation, il est demandé des portes de largeur de passage 90cm dès que possible (voir nomenclature des menuiseries)
- cadre : autre : bois exotique;
- ame : ame pleine ,
- parement : Prépeinte (à peindre par le lot PEINTURE)
- chants : feuilluré ;
- bas de porte : rainure basse pour joint balai ,

D. Articulation

- entaillage et paumelles de 130 avec pion anti-dégondage ;

E. Joints

- Joint isophonique dans huisserie,

F. Serrure

- Mortaise, têtière, trou de béquille, trou de cylindres, trou de garnitures entraxe de mm ;
- serrure mécanique de sûreté 1 point axe ;

H. Autres équipements

- béquilles et plaque en demi-lune en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabriquant)
- butoir au sol ou sur mur (implantation à voir en phase chantier),

- serrure de sûreté type canon européen (intégrable à l'organigramme du présent lot),
- bouton moleté côté intérieur
- plaque de propreté en partie basse

4.3.4 – Bloc-porte 1 vantail battant coupe feu 1/2H

Blocs-portes coupe feu en bois intérieur

A. Performances

- feu : EI30 ;

B. Huisserie et fixations

- Bâti bois, sur mur / cloison de type cloisons en plaques de plâtre sur ossatures métalliques , d'épaisseur finie de 100 mm ;

C. Vantail

- Epaisseur : 45mm ;
- nombre : 1 vantail :
- porte d'accès des locaux accueillant moins de 100 personnes au sein d'un ERP :
 - réhabilitation : largeur minimale de 80 cm (largeur de passage utile minimale de 77 cm). En amélioration de la réglementation, il est demandé des portes de largeur de passage 90cm dès que possible (voir nomenclature des menuiseries)
- cadre : bois exotique;
- ame :
 - ame pleine ,
 - coupe-feu (PV feu à fournir),
- parement : pré-peinte à peindre par lot Peinture
- chants : feuilluré ;
- bas de porte : rainure basse pour joint balai ,

D. Articulation

- entaillage et paumelles de 130 avec pion anti-dégondage ;

E. Joints

- joint intumescent sur le vantail .

F. Serrure

- Mortaise, têtière, trou de béquille, trou de cylindres, trou de garnitures entraxe de mm ;
- serrure mécanique de sûreté 1 point axe ;

G. Autres équipements

- béquilles et plaque en demi-lune en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabriquant)
- butoir au sol ou sur mur (implantation à voir en phase chantier),
- serrure de sûreté type canon européen (intégrable à l'organigramme du présent lot),
- ferme porte à glissière anti-vandalisme,
- bouton moleté côté intérieur
- plaque de propreté en partie basse

4.3.4.1 – Lx h : 73 x 204cm

Localisation : selons plans

4.3.4.2 – Lx h : 83 x 204cm

Localisation : selons plans

4.3.4.3 – Lx h : 93 x 204cm

Localisation : selons plans

4.3.5 – Aménagement de placard

Localisation : placards 01 et 02 étages 1, 2, 3

Fourniture et pose de :

- montants verticaux en bois pour supporter les tablettes

- tablettes intérieures en mélaminée de couleur blanche compris crémaillère métallique pour la fixation des tablettes

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre, de réglage, de calfeutrement et de finition. Le tout pour un parfait

4.3.6 – Plinthe bois

Localisation : locaux recevant un sol souple

Fourniture et pose de plinthe en bois à profil à dessus arrondi. Rainée en bout.

Dimensions :

- Hauteur = 10 cm

Essence de bois

- Sapin ou assimilé

Finition

- brut de 1er choix, pour une mise en peinture

A disposer sur tous les murs des locaux ne recevant pas de carrelage.

4.3.7 – Tablettes de menuiseries

Localisation : appuis de fenêtres ,cloison entre bureaux 01 et 02 RDC

Fourniture et pose de tablettes en médium de 19 mm d'épaisseur, y compris toutes sujétions de fixation, de découpes, de raccords et de joints de finition.

Ensemble à peindre avec peinture de finition (lot peintures).

4.3.8 – Portes de placard 2 vantaux battants

Localisation : selons plans

Fourniture et pose dans cloisons en plaques de plâtre de blocs portes avec les caractéristiques suivantes :

- finition stratifié à haute pression (coloris au choix du MOE)
- âme pleine en panneau de particules agglomérées de faible densité
- huisseries bois prépeinte à peindre adaptées à l'épaisseur de cloison
- double vantaux, ouverture battante

Les portes comprendront les équipements suivants :

- béquilles en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabriquant)
- serrure de sûreté type canon européen (intégrable à l'organigramme du présent lot),
- crémone de semi fixe,

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de réglage, de calfeutrement et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

4.3.9 – Organigramme des clés et sujétions de serrures

L'entrepreneur du présent lot établira l'organigramme des clés pour l'ensemble des portes prévues dans le cadre du présent projet dans les différents lots, étant entendu que la fourniture et la pose des canons seront à la charge des titulaires des corps d'état correspondants.